



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

gare à la rage

**Voyageurs,
ne ramenez pas
un animal
d'un pays touché
par la rage.**

Pensez à faire
vacciner votre
animal lorsque
vous partez
à l'étranger.

La rage existe encore
dans plus de 100 pays.
En France, les cas
proviennent tous d'animaux
contaminés à l'étranger.

**Une fois les symptômes
apparus, la maladie
est toujours mortelle pour
l'animal et pour l'Homme.**

agriculture.gouv.fr/gare-la-rage

